

Les Échos Lauranais

DÉCEMBRE
2013



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

Tout le monde a entendu parler de la réforme des rythmes scolaires. A son propos, tout a été écrit et dit ou à peu près tout ce qui pouvait l'être. Comment expliquer qu'une réforme qui faisait l'unanimité lorsqu'elle fut évoquée, tant l'écrasante majorité des acteurs concernés la jugeaient nécessaire, a-t-elle pu, en l'espace de quelques mois, devenir le sujet qui fait polémique ?

Est-ce là simplement l'expression de ce génie français, hérité de nos origines gauloises, et qui fait le régal des observateurs extérieurs à l'hexagone ? ou bien, plus simplement, le résultat de positionnements des intervenants successifs reposant sur de simples calculs politiques ou sur la défense d'intérêts catégoriels.

Où donc, dans tous les arguments exposés avec tant de virulence, réside l'intérêt des enfants. Car, en la matière, le seul objectif qu'il faille se fixer, c'est exclusivement l'intérêt des enfants.

Comme de bien entendu, nos médias qui font l'opinion ont mis en avant les attaques les plus vives, et petit à petit, les arguments des porteurs de la réforme sont devenus inaudibles. Mais au fait, que dit la loi ?

- L'enseignement demeure gratuit, laïque et obligatoire pour tous les enfants à partir de 6 ans. Il est toujours pris en charge par l'Etat qui garantit l'universalité de l'enseignement
- La semaine d'enseignement se répartit sur 9 demi-journées et passe de 4 matinées à 5
- La journée d'apprentissage ne doit pas dépasser 5h30
- La durée de la demi-journée ne doit pas dépasser 3h30
- La pause méridienne est d'au moins 1h30.

Le sujet qui fait polémique réside dans l'organisation du temps libéré puisque les cours finiront plus tôt le soir. Ce temps, d'une durée de 3 heures par semaine, peut être utilisé de diverses façons, en fonction de la décision des familles de récupérer ou pas leurs enfants dès la fin des cours obligatoires, et du choix des communes et de leurs groupements, d'organiser ou pas les activités périscolaires.

Le Conseil municipal de Laure a unanimement décidé d'organiser ce temps libre et d'en assumer la charge, comme la loi le prévoit. Un comité de pilotage composé d'élus, de membres de l'équipe éducative et de représentants des parents réfléchit à la meilleure façon de mettre en place le dispositif sur notre commune. Le service proposé sera gratuit pour les familles.

L'Accueil de Loisirs (ALAE) qui est ouvert tous les jours ouvrables selon les horaires habituels et qui est payant sera toujours proposé aux parents.

Les parents seront destinataires d'un questionnaire qu'il leur est demandé de renseigner et de retourner dans les meilleurs délais. Leurs avis sont nécessaires à la réflexion et seront pris en considération. Il est bien sûr indispensable que les choix exprimés soient, par la suite, respectés par tous.

Encore une fois, seul l'intérêt des enfants mérite d'être pris en compte.

Jean Loubat,
Maire de Laure

■ IRRIGATION ■

La proposition faite aux agriculteurs lauranais de mettre en place l'irrigation sur leurs parcelles reçoit un écho favorable de la part de ces derniers. Comme annoncé dans le dernier exemplaire des « Échos Lauranais », la société BRL a proposé aux propriétaires de la commune de mettre en place un réseau d'irrigation. A charge pour eux de signifier leur adhésion au projet dans les meilleurs délais.

La tarification proposée est des plus incitative. Il semble acquis aujourd'hui que cette offre recueille suffisamment de candidats pour qu'elle puisse se réaliser.

■ CONTRAT D'AVENIR ■

Le Conseil municipal envisage, dans le cadre des « emplois d'avenir », de créer un poste d'agent technique. Le profil souhaité doit bien sûr correspondre à la définition stipulée par la loi. Le candidat doit disposer de connaissances spécifiques dans le domaine du travail au service d'une collectivité et surtout avoir suivi des formations dans la conduite des véhicules et engins sanctionnées par des certificats d'aptitude à la conduite (CACES).

■ ATTENTION AU GEL ■

En prévision de la période froide, les usagers sont invités à mettre leurs conduites d'eau en sécurité : isoler les tuyaux, vidanger ceux qui sont inutilisés...

Les services municipaux ont mis hors gel les installations extérieures, y compris le cimetière !

■ INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES ■

Si vous désirez voter pour les élections municipales des 23 et 30 mars et européennes du 25 mai 2014, n'oubliez pas de vous faire inscrire sur les listes électorales de la commune. Date limite des inscriptions : mardi 31 décembre 2013 à 18h00. Pour ces deux scrutins, les laurains originaires des pays européens peuvent prendre part au vote. Ils doivent eux aussi être inscrits sur les listes. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la mairie.

■ CHANTIERS ■

Vous le savez, deux chantiers importants sont lancés sur notre commune. Ils entrent maintenant dans la phase d'exécution :

- Sur le foyer municipal d'abord où la modification de l'entrée, la création d'un WC handicapé ainsi que d'une cuisine conforme aux normes en vigueur sont prévus. Le chantier a subi quelques retards et devrait débuter dans les premières semaines de 2014, laissant se dérouler les animations qui marquent d'ordinaire la fin et le début de chaque année.
- Sur l'église ensuite où le chantier a déjà débuté. Les travaux entrepris comprennent la rénovation du mur ouest de l'édifice et de la rosace ainsi que des réparations indispensables sur la charpente du chevet où la sous-toiture menaçait de rompre et a dû être étayée.

■ MARCHÉ DE NOËL ■

Comme chaque année, le marché de Noël aura lieu le mardi 17 décembre sur la place du Ravelin, à partir de 18h. De nombreux exposants ont d'ores et déjà réservé leurs places (vin, décorations, confiseries, miel, ...), mais ceux qui le souhaitent peuvent encore s'inscrire auprès de Laureline à l'école de Laure (04 68 78 24 69, prix du stand 2,50 € le mètre linéaire). Les enfants de l'école chanteront à 19h. Une grande tombola est également organisée jusqu'au 13 décembre au profit de la coopérative scolaire. Les enfants de l'école se feront un plaisir de vous détailler les lots et de vous vendre des tickets, au prix de 2€. Le tirage sera effectué lors du marché de Noël, le 17 décembre à 20h. Venez nombreux !



De plus, la réhabilitation d'une partie importante du réseau de collecte des eaux usées, dossier initié par la commune et maintenant porté par Carcassonne Agglo, va être entreprise dans les premiers mois de l'année. Ce chantier va pendant quelques temps rendre la circulation très difficile sur le village. Des déviations seront mises en place et tout sera fait pour que la population soit avertie suffisamment tôt pour que les désagréments inévitables soient au maximum atténués. Nous comptons bien sûr sur la compréhension de nos concitoyens auprès desquels nous nous excusons par avance pour la gêne inévitable qu'ils auront à subir.

■ UNE NOUVELLE VENUE AU CABINET D'INFIRMIÈRES ■

Françoise Cuvellier quitte le cabinet d'infirmières pour se consacrer pleinement à une activité centrée sur sa spécialité, celle de sage-femme. Nous souhaitons à Françoise pleine réussite.

Jennifer Empociello rejoint Marie-Claude Poudou pour assurer le fonctionnement du cabinet du 24 rue du Portail Neuf, si utile à la population. Jennifer, infirmière DE, est unanimement appréciée pour sa compétence, son dévouement et sa gentillesse naturelle. Fille de nos amis Serge et Evelyne Empociello, Jennifer est maman de la petite Maelys.

Voici ses coordonnées : téléphone : 04 68 25 59 85 ou 06 71 47 92 87

■ RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE (CENA DE NOCHE-BUENA) ■

Le comité des fêtes organise le réveillon de la Saint Sylvestre, le mardi 31 décembre à partir de 20h30, au foyer municipal de Laure. La soirée sera sur le thème espagnol : " OLE ! VAMOS "

Menu : salade composée / moules gratinées et gambas à la plancha / trou normand / filet mignon de porc en croûte avec sa pomme de terre surprise / assiette de fromages / pyramide de choux nougatine / café et ses mignardises.

Vins : blanc, rosé, rouge et blanquette

La soirée sera animée par la disco ARIZONA. A minuit les cotillons feront leur entrée. Tarif : Adulte 60 euros ; Enfant 20 euros.

Les inscriptions sont prises à partir du 25 novembre et jusqu'au 27 décembre, à la boulangerie Rivasseau et à la boucherie Mercier.



AGENDA

ASSOCIATION DE PÊCHE DU GOURG DE LA BLANCO

Assemblée générale le lundi 16 décembre à 18h à la Maison des Associations.

SOIRÉE ZUMBA

La coopérative scolaire organise une soirée zumba animée par Rebecca, le vendredi 13 décembre de 19h30 à 21h, au foyer municipal. Les adultes et les ados à partir de 14 ans sont invités. Participation 5 euros par personne.

PATRIMOINE LAURANAIS

L'association du Patrimoine Lauronais a publié son programme 2014 d'entretien du sentier des Capitelles. Une dernière matinée est prévue pour le 14 décembre 2013.

Par ailleurs, Les Amis du Patrimoine Lauronais organisent l'édition 2014 de la fête de l'Épiphanie le dimanche 5 janvier. Réservez cette date. De plus amples renseignements vous seront communiqués ultérieurement.

CONCERT DU NOUVEL AN

Comme chaque année, nous retrouverons la Lyre municipale de Limoux dirigée par Guy Robert et ses 50 musiciens, au foyer municipal, le dimanche 12 janvier 2014 à 15h. Au programme : musiques de films et œuvres immortelles. Entrée : 7,50 euros, boissons, salle chauffée...